



RAPPORT ANNUEL 2021
SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC
D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES



SOMMAIRE

Chiffres Clés	page 3
Présentation	page 4
La collecte en régie	
• La collecte en Porte à Porte	page 5
• La collecte en Point Apport Volontaire	page 6
Les chiffres de la collecte par mode de collecte et par type de déchets	page 7
Site de BREVANS	page 8
Le traitement des déchets collectés par type de traitement et par déchets	page 9
Les Décheteries	page 10
• Tonnages	page 11
• Les filières de valorisation	page 12
Le service relation aux usagers	page 13-14
Action de communication et de prévention réalisées	page 15
Les indicateurs financiers	page 16-17-18-19
Les Ressources Humaines	page 20-21
Traitement et Prévention (SYDOM)	page 22-23-24-25-26
Perspectives	page 27

CHIFFRES CLEFS



Usagers du SICTOM DE LA ZONE DE DOLE :

- 86 986 habitants (ménages)
- 869 professionnels détenteurs d'un bac ou utilisateur de Point Apport Volontaire
- 131 collectivités
- 24 stations d'épuration
- 9 campings

Nombre de détenteurs d'un badge en déchèterie en 2021 : 46 859

- Ménages : 45 699
- Professionnels : 938
- Collectivités : 222

Principaux tonnages collectés (en tonnes) :

	2020	2021	Evolution – kg/an/ hbt
OMR*	14 645	15 177	+ 3,7 % 175 kg / hab
Déchets verts (caissons + déchèterie + apport sur Brevans)	9 812	11 654	+ 19 % 133 kg / hab
Déchèteries (hors déchets verts et gravats)	10 201	9 612	6 % 110 kg/hab
Gravats	4 656	5 645	+ 21 % 64 kg / hab
EMR* (Hors Verre)	4 991	5 234	+ 5 % 60 kg / hab
Verre	4 268	4 201	- 3 % 49 kg / hab

*OMR : Ordures ménagères résiduelles – *EMR : emballages + papier

Evolution du taux de refus de tri : 23.33 % en 2021 (moyenne des 2 caractérisations faites sur l'année).
Pour Rappel, 23.72 % en 2020.

Constats :

Le premier flux de déchets générés par les usagers du SICTOM de la zone de Dole est le flux déchèteries.

- * importante augmentation des déchets verts (+ 22 %)
- * Tonnage déchets résiduels (OMR) en augmentation
- * Captation de la matière recyclable (EMR) à la hausse ainsi que des textiles
- * faible diminution du tonnage verre (non significatif – suite forte hausse durant périodes de confinement)

Budget d'investissement : 1 073 568.21 HT

Budget de fonctionnement : 9 503 760.00 HT

NB : on ramène la quantité des déchets collectés par habitant (usage pour comparaison), mais certaines productions émanent des professionnels.

PRESENTATION

Le rapport annuel dresse le bilan de l'année 2021, selon l'article L 2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, en présentant l'ensemble des évolutions et actions menées par le SICTOM. Ce rapport présenté à l'assemblée délibérante a pour objectif d'informer les élus et les citoyens sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets (collecte, précollecte, transport et traitement).

Le SICTOM de la zone de Dole, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des déchets ménagers et assimilés, créé en 1972, assure le service public de collecte et de traitement d'une partie des déchets ménagers et assimilés des collectivités adhérentes :

- la Communauté d'Agglomération du Grand Dole,
- la Communauté de Communes de Jura Nord,
- la Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne
- la Communauté de Communes du Val d'Amour

soit 124 communes et 86 953 habitants en 2021 (86 875 en 2020).

Les compétences du SICTOM de la zone de Dole :

- collecte des ordures ménagères résiduelles, du recyclable, du verre, du papier et des déchets verts (en régie) en porte à porte et en point d'apport volontaire
- Gestion et exploitation de 10 déchèteries (régie)
- exploitation d'une presse à carton et d'une presse à polystyrène (en régie)
- gestion d'une bascule et du quai de transfert (SYDOM°)
- exploitation d'une compostière et d'une plateforme bois sur le site de Brevans (en prestation)
- accueil des usagers et contractualisation / facturation des gros producteurs (régie)



LA COLLECTE

Pour effectuer la collecte des Ordures Ménagères Résiduels (OMR) et des Emballages Ménagers Recyclables (EMR) de l'ensemble des habitants, 2 types de collectes sont mise en place :

- La collecte en porte à porte (PAP)
- La collecte en pointe apport volontaire (PAV)

1/ la collecte en porte à porte (PAP)

Pour l'année 2021, 37 837 bacs Ordures Ménagères Résiduels (OMR) et 37 779 bacs Emballages Ménagers Recyclables (EMB) sont attribués pour ce type de collecte et équipés de puces électroniques.

Pour effectuer la collecte en Porte à Porte, la plupart des foyers collectés dispose de 2 bacs :

- 1 bac gris pour les Ordures Ménagères Résiduels
- 1 bac jaune pour les Emballages Ménagers Recyclables

Pour l'année 2021, ce type de collecte représente 3 692 tournées dont :

- 2 418 tournées pour les Ordures Ménagères Résiduels
- 1 274 tournées pour les Emballages Ménagers Recyclables

Moyens humains : 29 agents répartis sur 2 postes (5h00/12h00-13h00/20h00)

Moyens techniques pour réaliser le travail : 14 Bennes à Ordures Ménagères

- 5 Bennes Ordures Ménagères 26 Tonnes
- 7 Bennes Ordures Ménagères 19 Tonnes
- 1 mini benne 7 Tonne 500
- 1 mini benne 4 Tonne 500

La fréquence de collecte en porte à porte est hebdomadaire pour les déchets résiduels et tous les 15 jours pour les déchets recyclables.



2/ La collecte en Point d'Apport Volontaire (PAV)

La collecte des Ordures Ménagères Résiduels (OMR) et Emballages Ménagers Recyclables (EMB) s'effectue pour les conteneurs enterrés (CE) et les conteneurs semi-enterrés (CSE) par le service TRANSPORT.

La fréquence de collecte reste la même que la collecte en porte à porte. Une fois semaine pour les Ordures Ménagères Résiduels et tous les 15 jours pour les Emballages Ménagers recyclables.

Toutefois, des passages supplémentaires en Ordures Ménagères Résiduels sont programmés en raison d'apports plus importants de certains sites (habitat vertical).

Le service TRANSPORT effectue la collecte de 2 types d'équipement :

- Conteneurs Enterrés (CE)
 - Ordures Ménagères Résiduels : 19
 - Emballages Ménagers Recyclables : 15
- Conteneurs Semi-enterrés (CSE)
 - Ordures Ménagères Résiduels : 95
 - Emballages Ménagers Recyclables : 79



Conteneurs enterrés

D'autre part, le service TRANSPORT effectue d'autres missions, telles que :

- La collecte des Points d'Apports Volontaires DECHETS VERTS (caissons)
 - 25 bennes sur la ville de Dole
 - 42 bennes sur la communauté d'agglomération du Grand Dole
 - 3 bennes sur la communauté de communes de la Plaine Jurassienne
 - 1 benne sur la communauté de communes du Val d'Amour
 - 1 benne sur la communauté de commune du Jura Nord
- La collecte des Points d'Apports Volontaires VERRE
 - 314 Conteneurs à verre aériens
 - 9 conteneurs enterrés
 - 12 conteneurs semi-enterrés
- La collecte des Points d'Apports Volontaires PAPIERS
 - 254 conteneurs à papiers aériens
 - 7 conteneurs enterrés
 - 6 conteneurs semi-enterrés



Vidage d'un conteneur enterré

Et le service TRANSPORT assure également au quotidien l'échange des bennes des différents flux collectés dans les 10 déchetteries du SICTOM de la zone de DOLE et le transport en camion remorque au CSJ à Courlaoux pour les flux tout venant et papiers, ainsi que les plastiques durs au Groupe Coopératif Demain Environnement à Lons le Saulnier.

Moyens humains : 11 agents répartis sur 2 postes (6h00/13h00-13h00/20h00)

Moyens techniques pour réaliser le travail : 8 camions 26 Tonnes dont :

- 5 camions 26 Tonnes (2 camions avec ampliroll + grue et 3 camions avec seulement ampliroll)
- 2 camions polybennes 16 Tonnes avec grue
- 1 camion 26 Tonnes EVOLUPAC avec grue
- 2 remorques 19 Tonnes

La collecte par mode de collecte et par type de déchets :

Déchèteries 2021 : 17 607 T ou 202 kg/hab (33%) Evolution : + 4 %				Déchèteries 2020 : 16 927 T ou 195 kg/hab			
Gravats	5 645 T	65 kg/hab	4 656 T	54 kg/hab			
Non recyclable (Tout Venant-Classe II)	2 735 T	31 kg/hab	2 703 T	31 kg/hab			
Déchets verts	2 350 T	27 kg/hab	2 070 T	24 kg/hab			
DEA*	1 110 T	13 kg/hab	1 907 T	22 kg/hab			
Bois B	1 997 T	23 kg/hab	1 810 T	21 kg/hab			
Ferrailles	1 270 T	15 kg/hab	1 242 T	14 kg/hab			
DEEE*	385 T	4 kg/hab	760 T	9 kg/hab			
Cartons	648 T	7 kg/hab	692 T	8 kg/hab			
Plâtre	519 T	6 kg/hab	464 T	5 kg/hab			
Bois Palettes	329 T	4 kg/hab	175 T	2 kg/hab			
Plastiques	175 T	2 kg/hab	158 T	2 kg/hab			
Verre	86 T	1 kg/hab	14 T	0,2 kg/hab			
JRM*	34 T	0,4 kg/hab	34 T	0,4 kg/hab			
DDS*	179 T	2 kg/hab	128 T	1 kg/hab			
Pneus	104 T	1 kg/hab	82 T	1 kg/hab			
Textile	21 T	0,2 kg/hab	18 T	0,2 kg/hab			
Bois C	11 T	0,1 kg/hab	14 T	0,2 kg/hab			
Polystyrène	9 T	0,1 kg/hab	0 T	0 kg/hab			

Collecte sélective 2021 : 9 794 T ou 112 kg/hab (19%) Evolution : + 1,4 %				2020 : 9 661 T ou 111 kg/hab			
Verre (PAV*)	4 115 T	47 kg/hab	4 254 T	49 kg/hab			
EMR* (PAV/PAP*)	3 925 T	45 kg/hab	3 796 T	44 kg/hab			
<i>taux refus moyen 23,33 %</i>				<i>23,72%</i>			
JRM (PAV*)	1 275 T	14 kg/hab	1 161 T	13 kg/hab			
Textile (PAV*)	479 T	5,5 kg/hab	450 T	5 kg/hab			

Autres collectes 2021 : 8 064 T ou 92 kg/hab (15%) Evolution + 24 %				2020 : 6 501 T ou 74 kg/hab			
Apports volontaires dans benne							
Déchets verts autres communes	385 T	4 kg/hab	153 T	2 kg/hab			
Déchets verts Grand Dole	4 660 T	54 kg/hab	3 717 T	43 kg/hab			
Déchets verts Dole	3 019 T	35 kg/hab	2 631 T	30 kg/hab			

*PAV : Point Apport
Volontaire

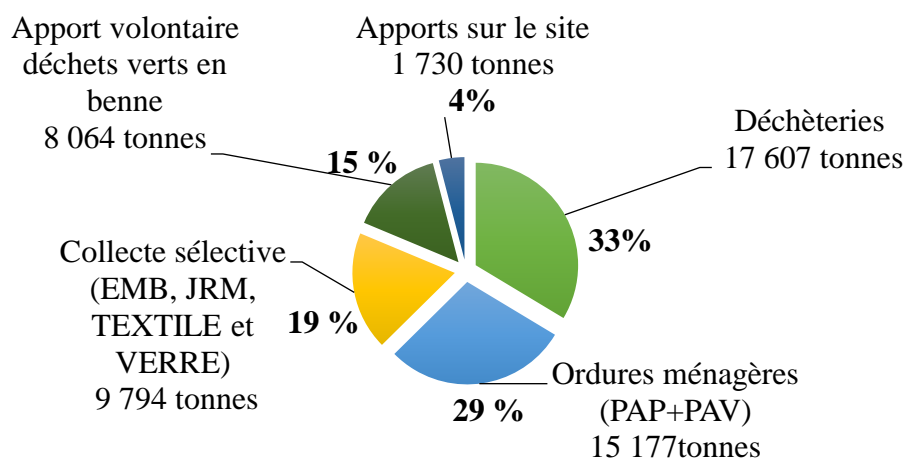
*PAP : Porte à porte

Ordures ménagères (OMr) 2021 : 175 kg/hab (29%) Evolution : + 3,7 %				2020 : 169 kg/hab			
OMR* (PAV/PAP*)	15 177 T	175 kg/hab	14 645 T				

Autres collectes 2021 : 1 730 T ou 19kg/hab (4 %) Evolution : + 7 %				2020 : 1 612 T ou 18 kg/hab			
En apport direct sur site							
Déchets verts	1 240 T	19 kg/hab	1 241 T	14 kg/hab			
Bois B	154 T	1,7 kg/hab	74 T	0,9 kg/hab			
Bois Palettes	70 T	0,8 kg/hab	10 T	0,1 kg/hab			
Cartons	266 T	3 kg/hab	287 T	3 kg/hab			

* OMR : Ordures Ménagères Résiduels * DEEE : Déchets Equipements Electriques Electroniques * JRM : Journaux Revues Magazines

* DDS : Déchets Diffus Spécifiques * EMR : Emballages Ménagers Récyclables * DEA : Déchets Equipements Ameublement



SITE DE BREVANS

- **Une bascule** :

L'année 2021 a recensé 26 821 pesées contre 24 634 pesées en 2020. Ce trafic important représente en moyenne 106 pesées par jour incluant les pesées des sociétés Alpha Recyclage et Alpha Carbone (4 400 pesées), de compost agricole avec 347 pesées, le compost des particuliers (334 pesées)... engendrant une gestion sensible de l'entrée du site.

- **Un quai de transfert** du SYDOM avec deux compacteurs.

Le quai de transfert assure le chargement d'Ordures Ménagères Résiduels et des Emballages Ménagers Recyclables en caisson pour permettre un transport par regroupement aux équipements au SYDOM (incinérateur ou chaîne de tri).

- **Une compostière** où sont transformés les déchets verts (11 308 Tonnes entrants en 2021) en un compost normé (NF 44-051) pour les agriculteurs (5 200 Tonnes épandues), pour les particuliers et les communes (145 Tonnes). La compostière est exploitée par un prestataire.

- **Une presse à cartons** : 904 tonnes mises en balle et une presse à polystyrène (8.820 tonnes) ont été compactées, ce qui permet une réduction de volume : on passe d'une densité de 20 kg/m³ à 250 kg/m³.

- **Une plateforme bois** exploitée par un prestataire permet la valorisation de 400 Tonnes de Bois A (palettes non traitées, 2 150 Tonnes de Bois B (bois traités) et 11 Tonnes 400 de Bois C (créosote, CCA).

- **Deux plateformes de dépotage** : une pour le plâtre et une pour le verre.

Moyens humains : 7 agents

Moyens techniques sur le site : 1 chargeuse et 1 télescopique



Le SICTOM met à disposition des terrains sur son site de BREVANS pour les sociétés ALPHA RECYCLAGE et APHA CARBONE.



Quai de Transfert - Vestiaires

Le traitement des déchets collectés par type de traitement et par déchets

Recyclage matière 2021 : 16 981 T ou 195 kg/hab (32,4%) Evolution : - 2,5 %			Recyclage matière 2020 : 17 402 T	
Verre	4 201 T	48 kg/hab	4 268 T	49 kg/hab
EMR*	3 925 T	45 kg/hab	3 796 T	44 kg/hab
DEA *	1 110 T	13 kg/hab	1 907 T	22 kg/hab
Bois B	2 151 T	25 kg/hab	1 884 T	22 kg/hab
Ferrailles	1 278 T	15 kg/hab	1 242 T	14 kg/hab
JRM *	1 309 T	15 kg/hab	1 195 T	14 kg/hab
Cartons	914 T	11 kg/hab	979 T	11 kg/hab
DEEE*	385 T	4 kg/hab	760 T	9 kg/hab
Textile	500 T	6 kg/hab	468 T	5 kg/hab
Plâtre	519 T	6 kg/hab	464 T	5 kg/hab
Bois Palettes	399 T	5 kg/hab	185 T	2 kg/hab
Plastiques	175 T	2 kg/hab	158 T	2 kg/hab
Pneus	104 T	1 kg/hab	82 T	1 kg/hab
Bois C	11 T	0,1 kg/hab	14 T	0,2 kg/hab
Polystyrène	0 T	0 kg/hab	0 T	0 kg/hab

*DEA : Déchets d'Equipeement et d'Ameublement

*JRM : Journaux, Revues, Magazines

*DEEE : Déchets d'Equipeement Electrique et Electronique

* EMR : Emballages Ménagers Recyclables

Incinération 2021: 175 kg/hab (29%) Evolution : + 3,7 %	Incinération 2020 : 169 kg/hab
OMR*	15 177 T

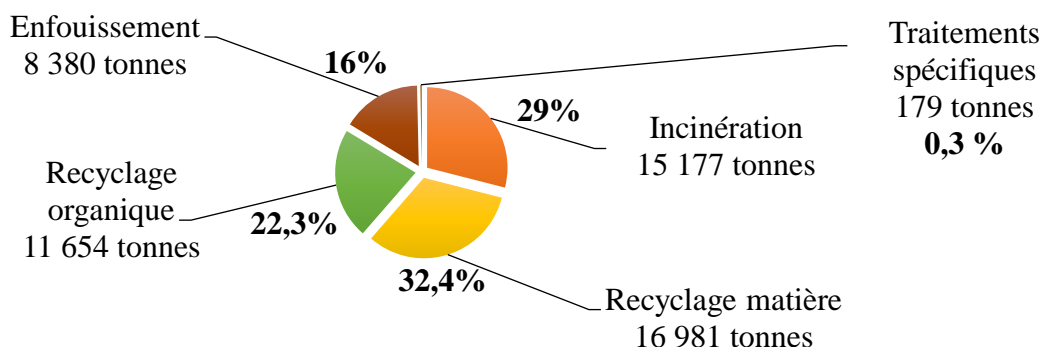
* Ordures Ménagères Résiduels

Traitements spécifiques 2021 : 2 kg/hab (0,3%) Evolution : + 4 %	Traitements spécifiques 2020 :1 kg/hab
DDS*	179 T

*DDS : Déchets Diffus Spécifiques

Recyclage organique 2021 : 134 kg/hab (22,3%) Evolution : + 19 %		Recyclage organique 2020 : 113 kg/hab		Enfouissement 2021 : 8 380 T ou 96 kg/hab (16%) Evolution : + 14 %		Enfouissement 2020 : 7 359 T ou 85 kg/hab	
Déchets verts	11 654 T	9 812 T		Gravats	5 645 T	65 kg/hab	4 656 T
compost vendu aux agriculteurs :	5 200 T	4 468 T		Non recyclable	2 735 T	31 kg/hab	2 703 T
compost vendu aux particuliers :	145 T	87 T		(Tout Venant-Classe II)			

compost particulier : 324 personnes en 2021



LES DECHETERIES

Nos 10 déchèteries sont équipées d'un contrôle d'accès avec 4 types de badges selon les catégories d'usagers : particuliers, professionnels, collectivités ou associations.

Seule la première catégorie bénéficie d'un accès sans condition de tarification, sous réserve d'un quota de 26 passages par an ; avant le déclenchement d'une facturation à 5 euros le passage supplémentaire.

Le total des badges actuellement en circulation s'élève à 46 859, dont 97 % pour les seuls particuliers.

Dans le cadre de la suppression de la collecte des encombrants sur l'espace public dans le quartier des Mesnils Pasteur, 180 badges ont été réalisés entre fin 2021 et début 2022.

Fréquentation des déchèteries par tous les usagers

Déchèteries	Nombre d'usagers *	% usagers	Nombre de passages	% passages	Nombre de passages par usager
BREVANS	7 726	17,79%	37 456	21,90%	4,85
DOLE	6 888	15,86%	30 021	17,50%	4,36
TAVAU	5 299	12,20%	28 097	16,40%	5,30
CHAUSSIN	3 629	8,36%	20 250	11,80%	5,58
DAMPIERRE	2 724	6,27%	19 766	11,50%	7,26
MONT SOUS VAUDREY	1 949	4,49%	11 022	6,40%	5,66
VILLERS FARLAY	1 483	3,41%	7 877	4,60%	5,31
SALIGNEY	6 074	13,98%	6 074	3,50%	1,00
MONTMIREY	4 865	11,20%	4 864	2,80%	1,00
SAINT AUBIN	2 798	6,44%	5 856	3,40%	2,90
	43 435	100%	171 283	100%	3,94

*un usager (particulier, professionnel, collectivité, association)

Si on prend comme année de référence 2019 puisque 2020 (crise sanitaire), on constate une diminution des fréquentations de 14 % (2019-2020) et 12,9 % (2019-2021). Légère reprise des fréquentations (+ 1882 passages en 2021).

Mais il est constaté des apports par usager plus conséquents.

La moyenne de passage passe logiquement de 6.2 en 2019 à 3.94 en 2021 (5.45 en 2020).

Fréquentation par les particuliers

26 220 particuliers ont fréquenté les déchèteries en 2021.

- 50 % des particuliers effectuent entre 1 et 4 passages
- 47 % entre 5 et 19
- 2,5% entre 1 et 26
- 0,5 % au-delà de 26

Bien que le badge permette 26 accès en déchèterie dans l'année, plus de 80 % des administrés en effectuent moins de 10 passages.

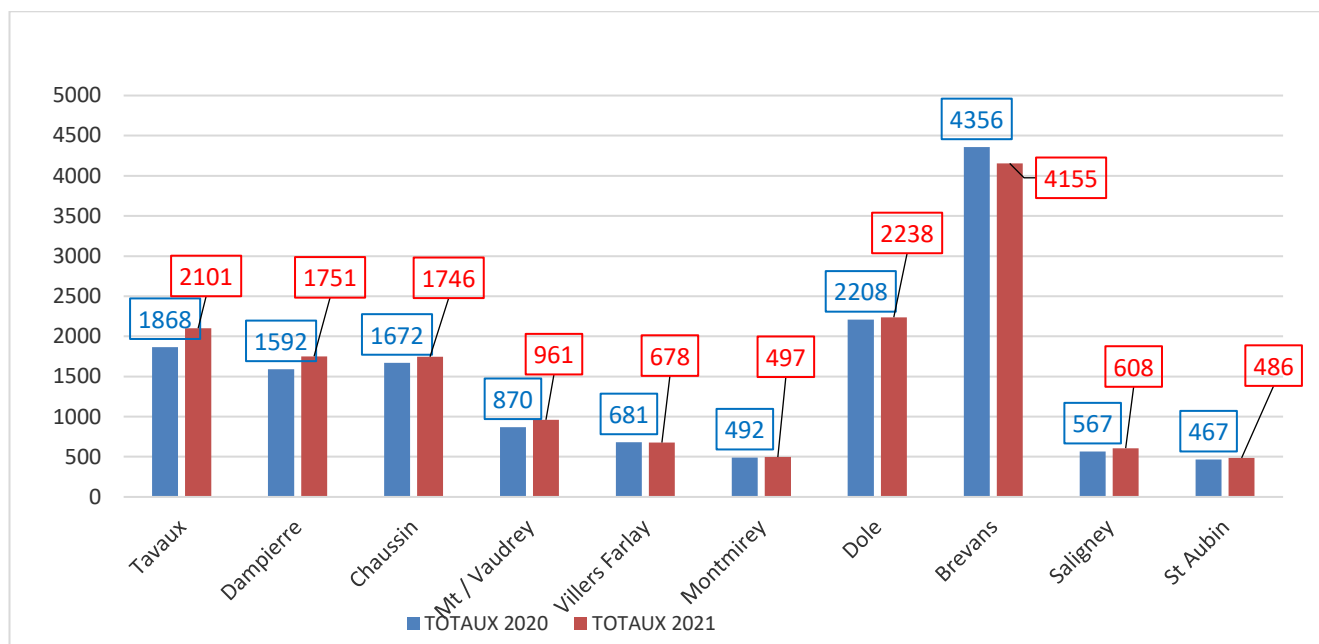
Si 834 usagers dépassaient le seuil des 26 passages en 2019, 605 en 2020, ils sont seulement **170 en 2021**. Cela démontre que l'information sur la facturation en cas de dépassement a bien été intégrée. Depuis le 1^{er} janvier 2021, les passages pour déposer de déchets verts sont compris dans les 26 passages annuels

- **Tonnages**

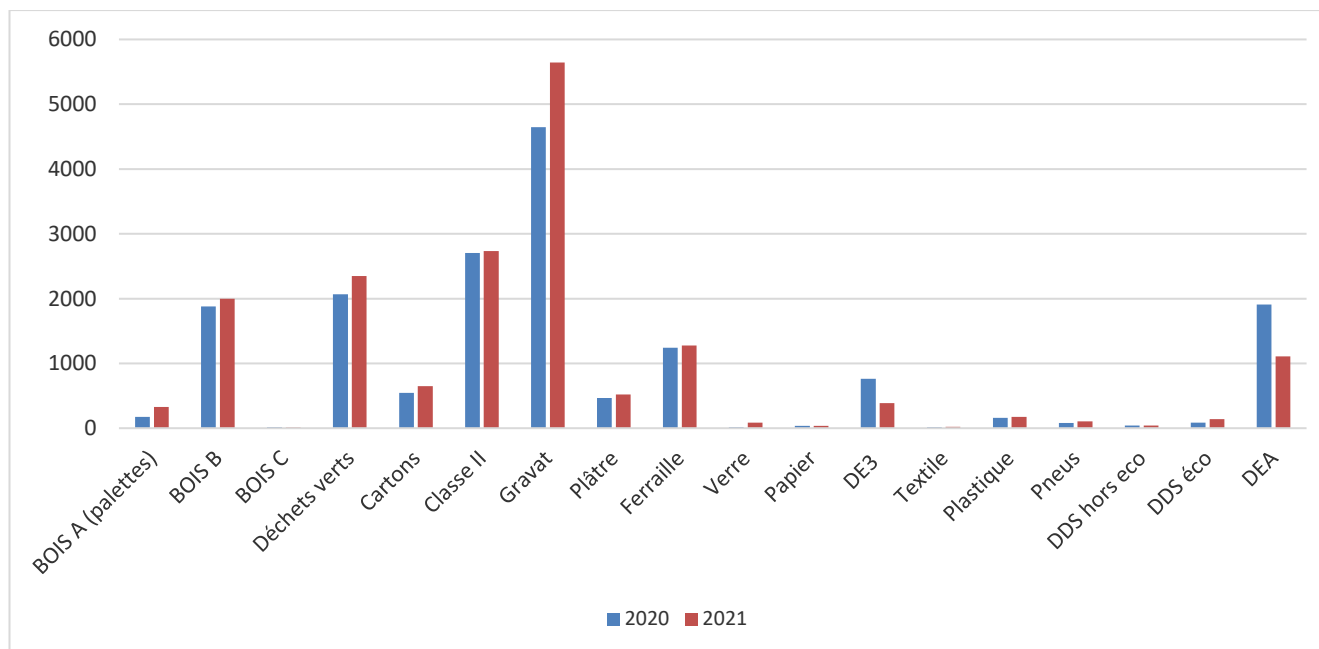
17 606 tonnes de déchets ont été collecté dans les déchetteries, soit 202 kg/habitant, contre 16 927 tonnes en 2020 soit une augmentation de 4 %.

Les tonnages se répartissent de la façon suivante :

Tonnages par déchetteries



Tonnages par catégorie de Déchets



Les gravats (5 645 Tonnes soit 65 kg/hab) et les déchets non recyclables (classe 2) (2735 Tonnes soit 31 kg/hab) représentent encore des tonnages importants sachant que ces déchets vont en enfouissement. L'objectif 2022 est de trouver de nouvelles filières de valorisation afin de diminuer le recours à l'enfouissement.

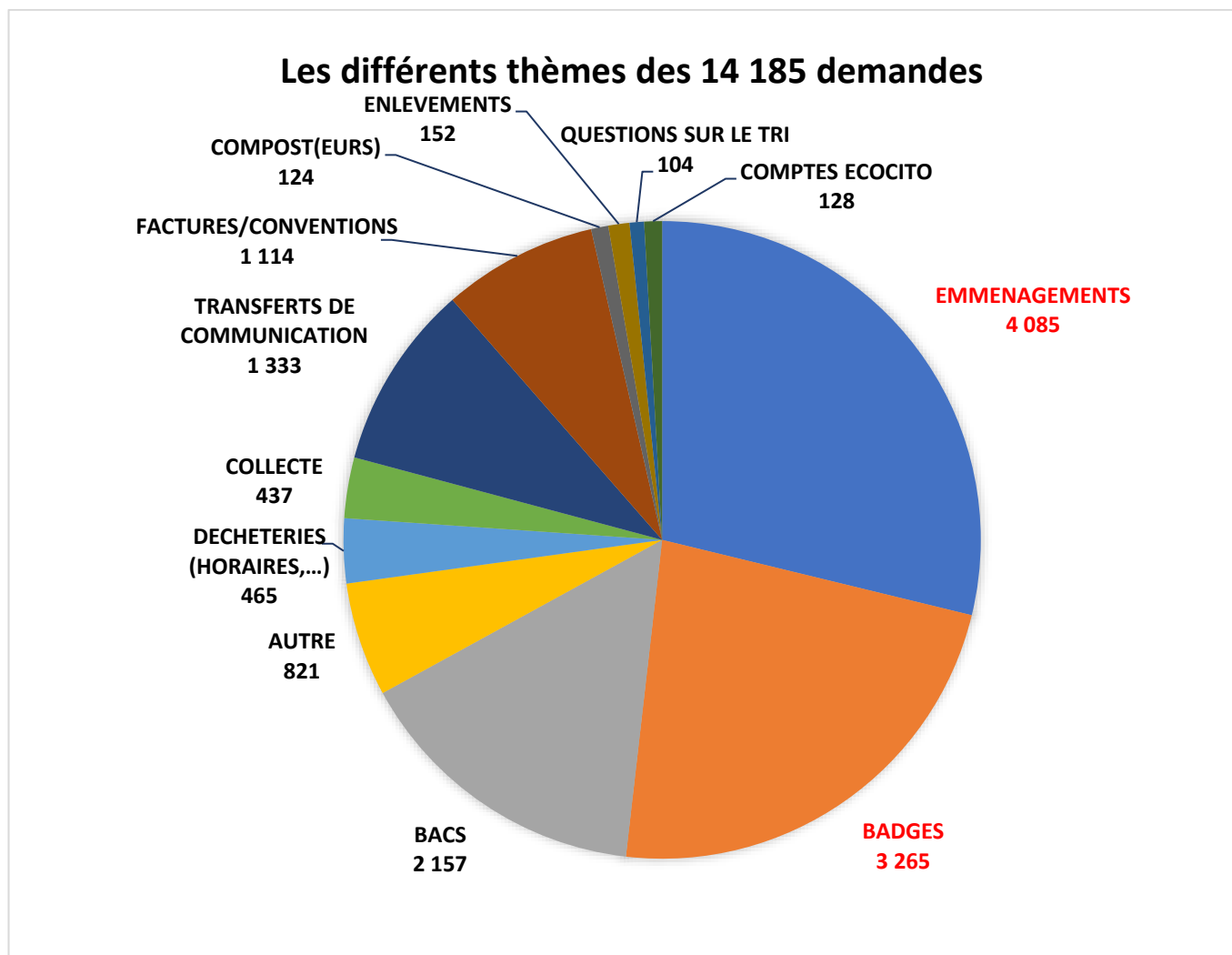
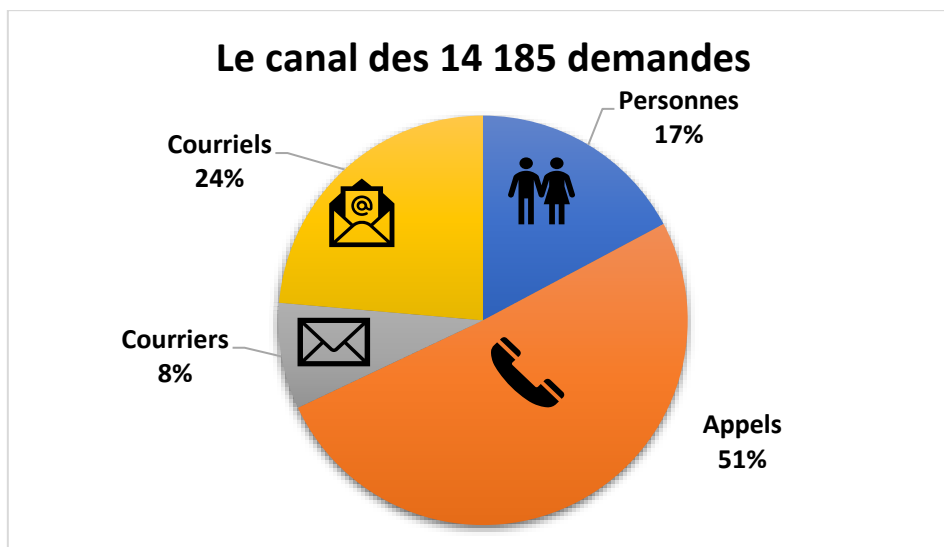
- **Les filières de valorisation**

Déchets	Filière de traitement	Déchets	Filière de traitement
OMr (couvercle gris) incinération	Usine incinération - SYDOM	Verre	SOLOVER - Saint Gobain VERALLIA 71
Emballages Ménagers Recyclables (couvercle jaune ou bleu)	Centre de tri- SYDOM	Textile	COOP'AGIR DOLE
Classe II – Déchets Non Dangereux – enfouissement	Centre de Stockage du Jura (CSJ) – SYDOM	Déchets Diffus Spécifiques	ECODDS Prestataire TRIADIS
Gravats	SADE DOLE	Plâtre	RITLENG Revalorisation
Déchets verts	SICTOM – compost agricole et particulier	Huile végétale	TRIADIS BEAUFORT
Bois A/B/C	AGRICOMPOST 70 – filière contreplaqué/meuble/chaufferie	Huiles minérales	CHIMIREC MONTMOROT
DEA (Déchets d'Equipement et d'Ameublement)	ECOMOBILIER – prestataire JURA RECYCLAGE	Radiographie	RECYCL'M
Ferraille	DERICHEBOURG /KRAMER	Pneu	ALPHA RECYCLAGE
DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)	Eco-systèmes – prestataire Demain Environnement LONS / SUEZ Dijon	Piles	COREPILE
Carton	GEM Doubs Novillars	Néons-ampoules	ECOSYSTEM
Journaux-Revues-Magazines	Norske SKOG Golbey (transport au CSJ du SYDOM)	Plastiques durs et souples	Demain environnement LONS

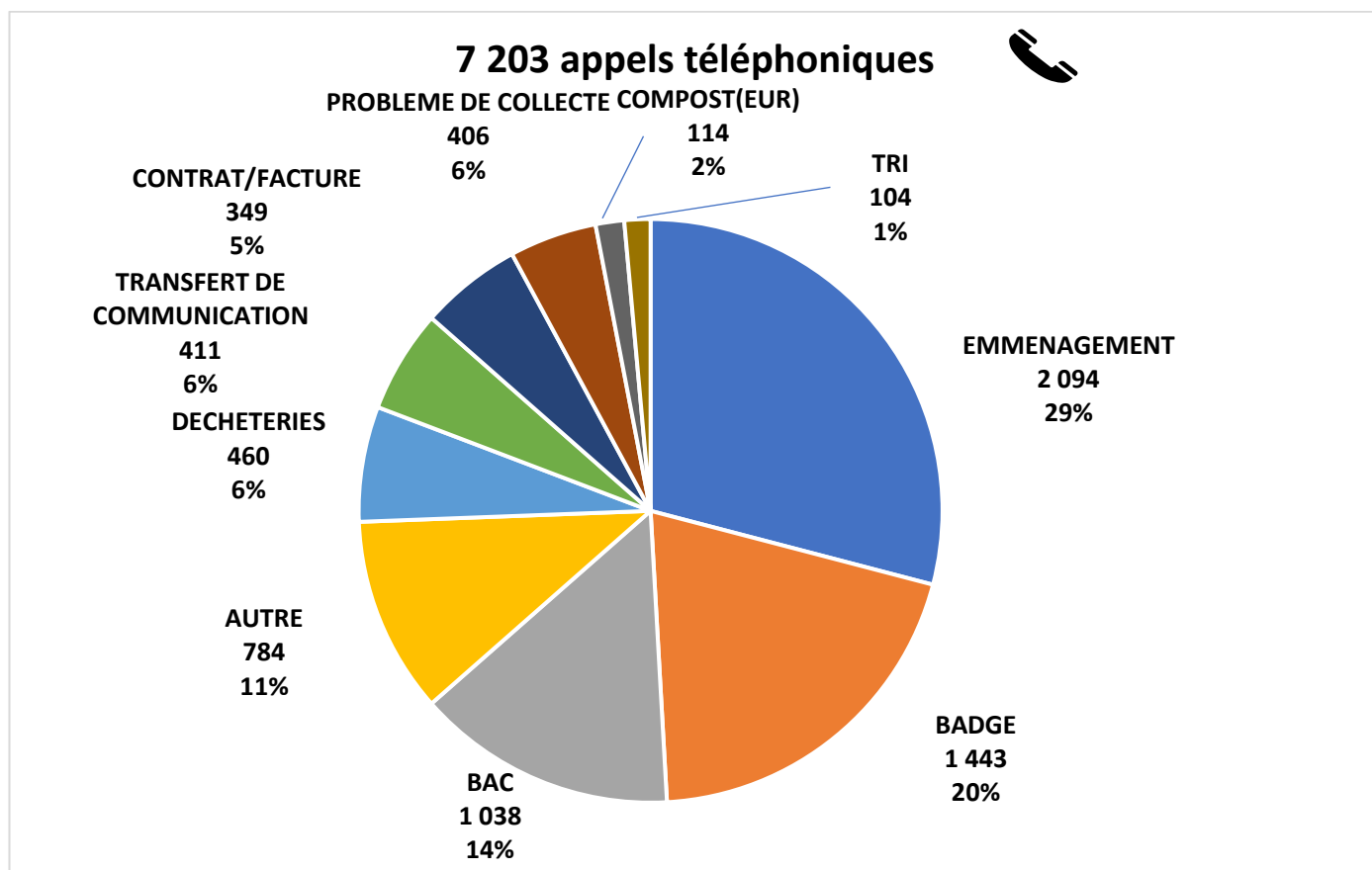
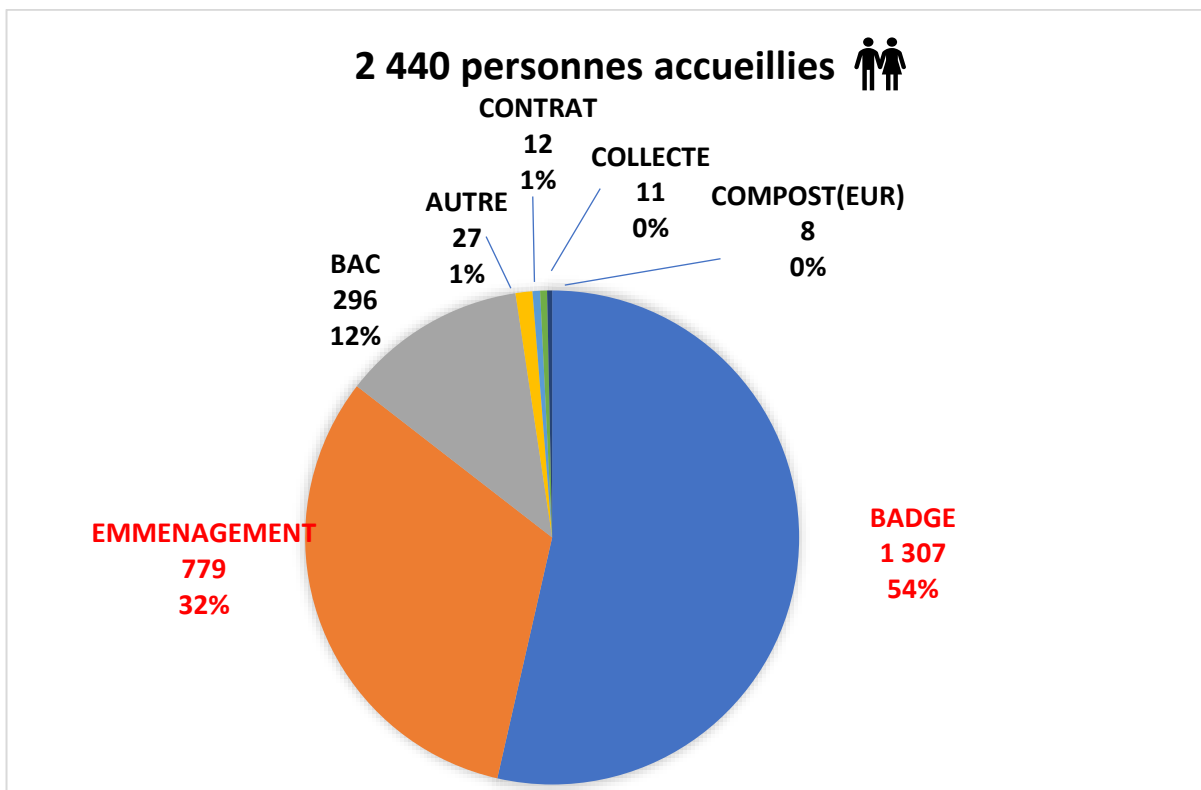


LE SERVICE RELATION AUX USAGERS

Durant l'année 2021, le service relation aux usagers a traité 14 185 demandes contre 15 126 en 2020, soit une moyenne de 54 par jour. L'appel téléphonique demeure prédominant.



Davantage de personnes se sont déplacées dans nos locaux en référence à 2020, mais moins qu'en 2019 : les usagers semblent privilégier d'autres canaux, rappelés dans nos supports de communication. Le badge reste le motif essentiel (suite à emménagement / réactivation).



Les appels téléphoniques, en baisse, concernent des emménagements ou déménagements. Ils sont suivis de près par le sujet des badges décheteries et des bacs.

ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE PREVENTION REALISEES :

- 858 « Stop pub » donnés aux communes, à l'accueil du SICTOM, sur la déchèterie de Brevans, ...
- Animations scolaires :
 - Intervention dans les écoles sur le tri des déchets : 992 élèves sensibilisés
 - Animation compostage : 272 élèves sensibilisés
 - Visite du site de Brevans : 183 personnes
- Animations grand public :
 - Animation TRI (MFR Dole, école de Naturopathie) : 139 personnes sensibilisées
 - Animation compostage : 18 personnes sensibilisées
 - Visite du site de Brevans : 52 personnes sensibilisées
 - Animation Stands : 82 personnes sensibilisées
- Contrôle des bacs couvercle jaune dans 24 communes : 2 137 bacs contrôlés
- 6 articles de presse dans le Pays Dolois.
- Une mise à jour du site internet www.sictomdole.fr. Environ 24 000 visites en 2021.
- Le compostage individuel a été lancé par le SICTOM depuis 2007 et 7 142 composteurs ont été vendus fin 2021, dont 563 en 2021. Les composteurs sont vendus au prix réduit de 15 €.



INDICATEURS FINANCIERS

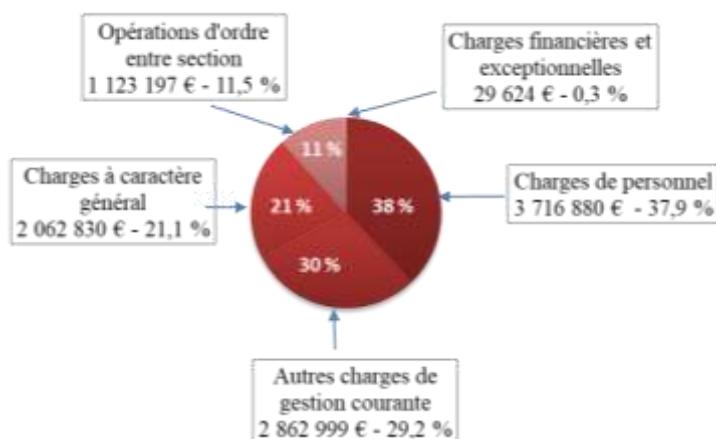
- a) Modalités d'exploitation du service public : Régie (hormis la gestion de la compostière et de la plateforme bois sur le site de Brevans)
- b) Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service, et modalités de financement y compris la répartition entre les différentes sources de financement :

b.1) Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service :

Dépenses d'investissement	1 073 568 € HT	1 237 415 € TTC
Dépenses de fonctionnement	9 503 760 € HT	9 795 531 € TTC

Dépenses d'investissement			
21	Immobilisations corporelles	804 413 € HT	964 536 € TTC
16	Emprunts et dettes assimilées	200 536 € HT	200 536 € TTC
040	Opérations d'ordres	49 992 € HT	49 992 € TTC
20	Immobilisations incorporelles	18 625 € HT	22 350 € TTC

Dépenses de fonctionnement			
012	Charges du personnel	3 667 928 € HT	3 716 880 € TTC
65	Autres charges de gestion courante	2 862 972 € HT	2 862 999 € TTC
	Indemnités des élus	37 795 € HT	37 795 € TTC
	Créances éteintes / ANV	26 211 € HT	26 211 € TTC
	Dépenses SYDOM	2 769 198 € HT	2 769 198 € TTC
	Subventions aux associations	29 620 € HT	29 620 € TTC
	Autres	148 € HT	175 € TTC
011	Charges à caractère général	1 821 850 € HT	2 062 830 € TTC
	Carburants	356 207 € HT	427 448 € TTC
	Contrats de prestations de services	685 337 € HT	737 933 € TTC
	Entretien matériel roulant	215 928 € HT	245 494 € TTC
	Maintenance	131 192 € HT	156 945 € TTC
	Assurances	79 287 € HT	79 287 € HT
042	Opérations d'ordres	1 121 597 € HT	1 123 197 € TTC
66	Charges financières	17 811 € HT	17 811 € TTC
67	Charges exceptionnelles	11 600 € HT	11 812 € TTC



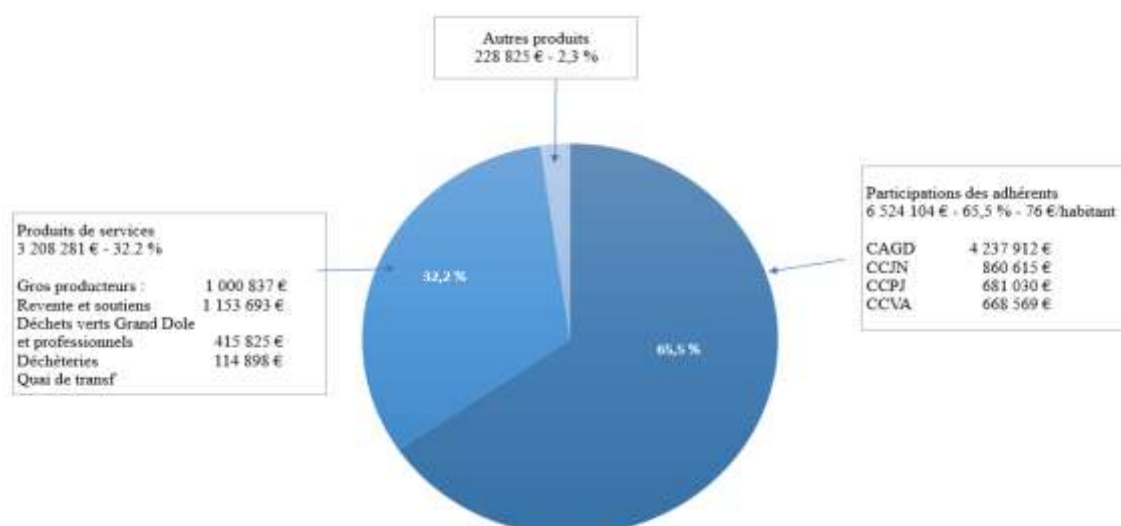
b.2) modalités de financement y compris la répartition entre les différentes sources de financement :
Modalités de financement : autofinancement

Solde d'exécution d'investissement	941 706 €
Résultat de fonctionnement reporté	757 046 €

Recettes d'investissement et de fonctionnement :

Recettes d'investissement	Opérations d'ordre	1 123 197 €
	FCTVA	72 988 €
	Subvention d'investissement	31 914 €

Recettes de fonctionnement	Cotisation des adhérents	6 524 068 €
	Prestations de service	3 189 946 €
	Remboursement sur rémunérations	75 182 €
	Remboursement TICPE	49 809 €
	Produits de cession	18 883 €
	Autres marchandises	18 335.48 €
	Revenus des immeubles	15 095 €



c) Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises :

c/611 – Prestations de service : 685 337.04 € HT – 737 933.20 € TTC

Prestations	En € HT	En € TTC
Exploitation de la compostière	240 420	253 643
Exploitation de la plateforme bois	87 020	110 161
Transport de déchets	55 947	59 025
Traitement DDS	49 658	54 624
Déblais de terrassement	45 778	51 399
Broyage bois	42 868	47 155
Traitement du plâtre	39 540	45 523
Transport du verre	37 023	40 725
Collecte des encombrants	23 405	23 405
Collecte des cartons	16 916	16 916
Enlèvement du plastique	11 062	11 670
Ressourceries	9 887	9 915
Pneus	3 174	3 809
Récupération huile usagée	3 898	4 113

- d) Modalité d'établissement de la redevance spéciale d'élimination des déchets, et modalités d'établissement de la taxe ou de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, le cas échéant incitative :

Professionnels	OMR - 0.0360 €/litre EMR – 0.0264 €/litre	Collecte hebdomadaire Collecte bimensuelle
Camping	OMR – 0.0360 €/litre EMR – 0.0264 €/litre	Tarif à la levée en fonction du volume du bac
Station d'épuration	OMR – 0.0360 €/ litre	
Associations	OMR – 0.0360 €/litre EMR – 0.0264 €/litre	
Collectivités	OMR – 0.0252 €/litre EMR – 0.0185 €/litre	
Contribution des adhérents	76 € / habitant	

- e) Produits des droits d'accès aux centres de traitement dont la collectivité est maître d'ouvrage pour les déchets assimilés apportés directement par les entreprises elles-mêmes ou par des collectivités clientes :

SYDOM du JURA

Traitement des OMR	1 942 646 €	15 177 T	128 €/tonne
Traitement des EMR	251 124 €	3 924 T	64 €/tonne
Centre d'enfouissement	303 600 €	2 735 T	111 €/tonne dont 37 € TGAP
Cotisation	260 859 €	3 € / habitant	
TOTAL	2 758 229 €		

- f) Montant global et détaillé des différentes aides publiques et des soutiens reçus d'organismes agréés pour la gestion des déchets (investissements, soutien à la tonne triée, soutien aux tonnes de matériaux valorisés, soutien à l'information des usagers, etc.) :

SYDOM	Participation collecte / transport Verre	200 657 €	5 trimestres
SYDOM	Reprise Carton	153 883 €	5 trimestres
SYDOM	Soutien Carton	158 813 €	5 trimestres
SYDOM	Soutien CITEO – Emballages (2019 – 2020)	125 098 €	2 années
SYDOM	Reprise papier	93 986 €	
ECOMOBILIER	Soutien ECOMOBILIER	72 915 €	
OCAD3E	Soutien DEEE	67 014 €	
SYDOM	Connaissance des coûts	21 991 €	
SYDOM	Soutien ambassadeurs du tri	17 253 €	
ECODDS	Soutien ECODDS	11 511 €	
ECOTLC	Soutien à la communication	8 431 €	
TOTAL		951 557 €	

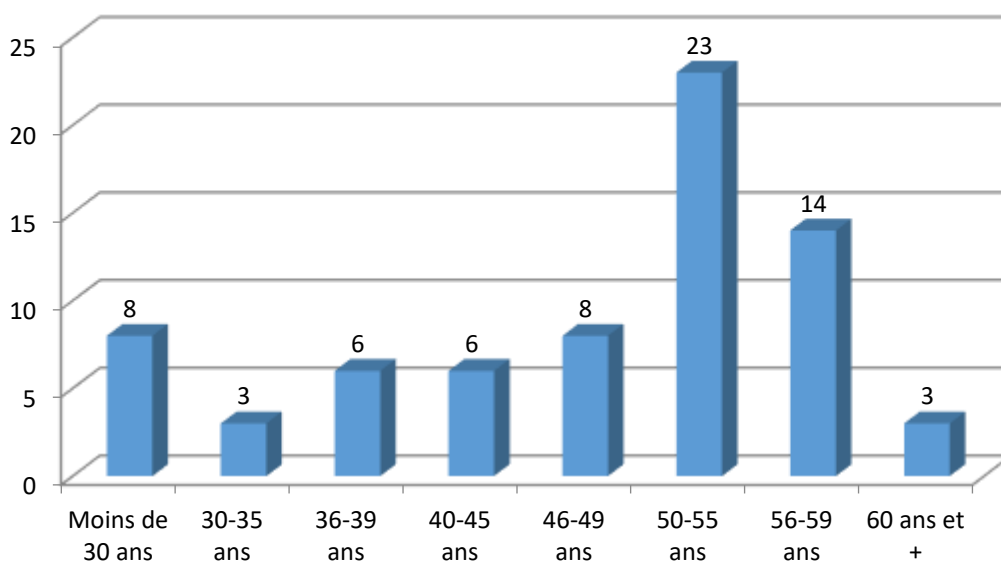
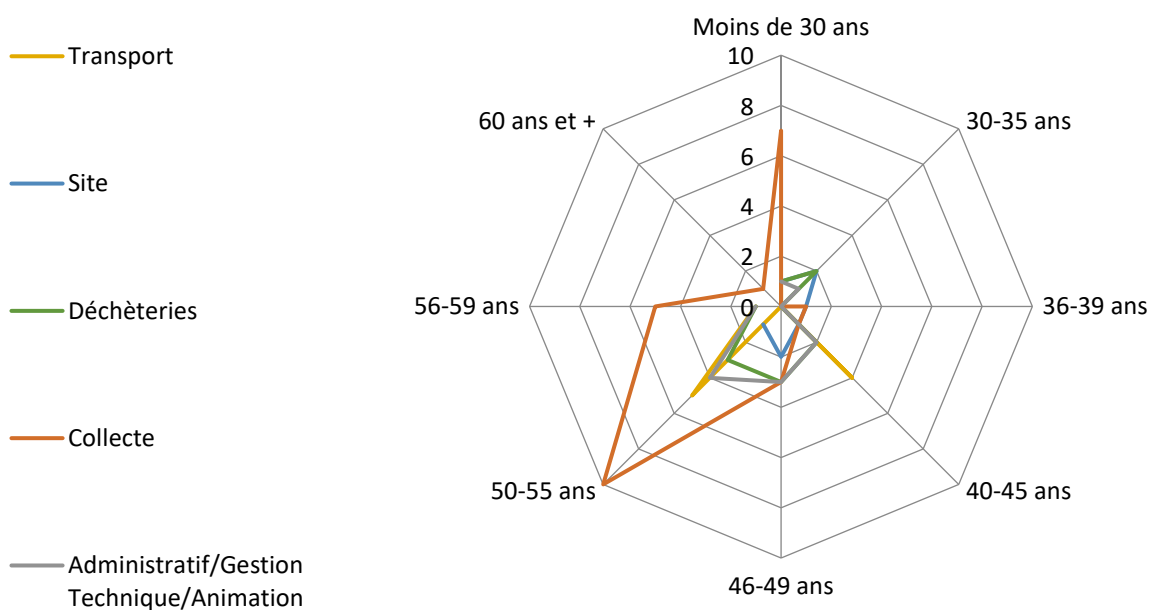
g) Montant global et détaillé des recettes perçues au titre de la valorisation (vente de matériaux, d'électricité, de chaleur, etc.) en les précisant par flux de déchets :

Collecte des déchets verts – CAGD	50 000 €
Collecte des déchets verts – Ville de Dole	145 000 €
Bennes déchets verts – CAGD	105 824 €
Bennes déchets verts – hors CAGD	15 823 €
Déchets verts - site de Brevans	57 152 €
Prestations collecte déchets verts	373 700 €
Ferraille et batteries	276 484 €
Compost	37 129 €
Collecte des encombrants	23 405 €
Bois A – B – C et souches	21 589 €
Collecte Carton	16 916 €
Polystyrène	3 469 €
Films radiographiques	133 €
TOTAL	752 825 €

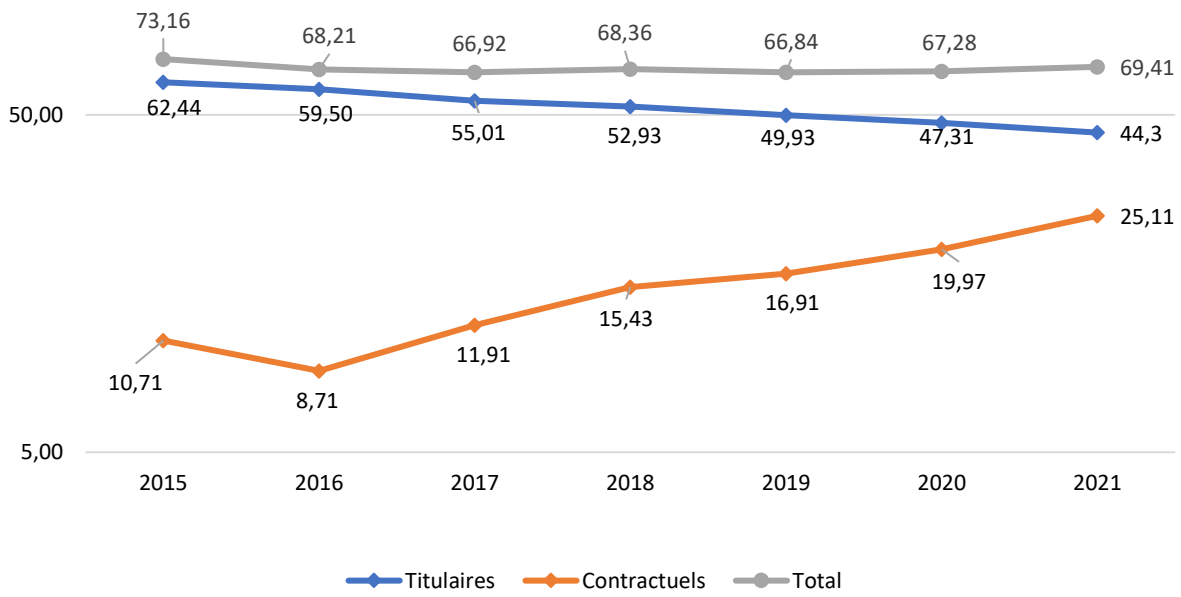
LES RESSOURCES HUMAINES



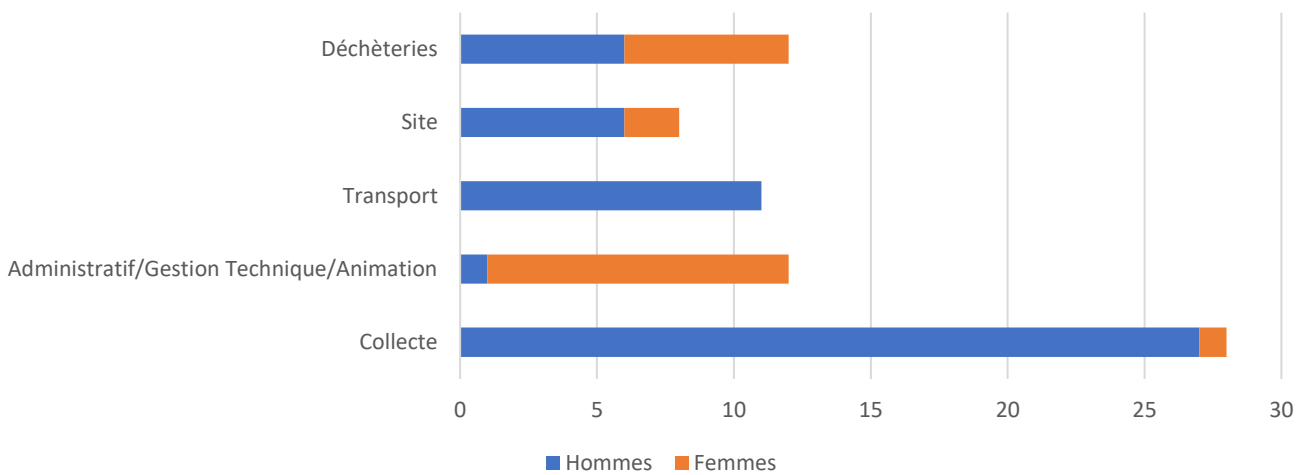
Répartition des agents titulaires et contractuels (69 agents) par âge et par service :



Evolution des effectifs en ETP



Répartition homme/femme par service



TRAITEMENT ET PREVENTION (SYDOM)

L'incinération des déchets résiduels, le tri des déchets recyclables et l'enfouissement des déchets des déchets non dangereux en installation de stockage est confié au SYDOM, syndicat auquel le SICTOM de la zone de Dole adhère, ainsi que 4 autres adhérents sur le département du Jura.

La prévention est également confiée au SYDOM.

Les coûts liés à ces prestations sont intégrés dans le coût de gestion global des déchets. Ainsi, ci-dessous figurent les éléments du rapport d'activité du SYDOM 2021.

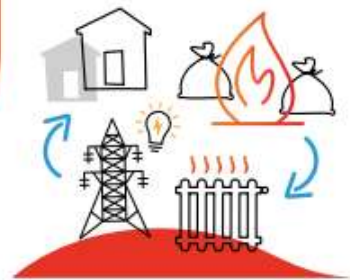
De façon synthétique, la part de l'activité du SICTOM de la zone de Dole en 2021 dans l'activité globale du SYDOM.

	SICTOM de la zone de Dole	SYDOM	Part
Population	86 953 habitants	267 637 habitants	32%
Traitement des déchets résiduels	15 177 T	48 870 T	31%
Traitement des déchets recyclables	3 924 T	14 876 T	26%
Traitement du Non Recyclables (Tout Venant)	2 735 T	8 956 T	31 %

NB : parmi les 5 adhérents du SYDOM, seul le SICTOM de Dole dispose d'une collecte séparée des papiers (ainsi, le papier collecté ne donne pas lieu à passage sur la chaîne de tri).

Traitement des OMR

(Ordures Ménagères Résiduelles)



↗ **48 870**
tonnes
de déchets collectés
via les bacs gris

Un geste en + :
LE COMPOSTAGE
= 30%
de biodéchets récupérables !

JURALIA

L'Unité de Valorisation Energétique est exploitée par la société JURALIA, filiale de VEOLIA.

ISO 9001 QUALITÉ	ISO 14 001 ENVIRONNEMENT	ISO 18 001 SANTÉ SÉCURITÉ	ISO 50 001 MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE
----------------------------	------------------------------------	-------------------------------------	--

39 331 t.
ont été incinérées
à Lons-le-Saunier
(hors médicaments non utilisés)
soient **80%**



9043 t.
de fines organiques
compostées
par Leledy compost

356 t. incinérées
hors département
(Besançon + Sertrid)

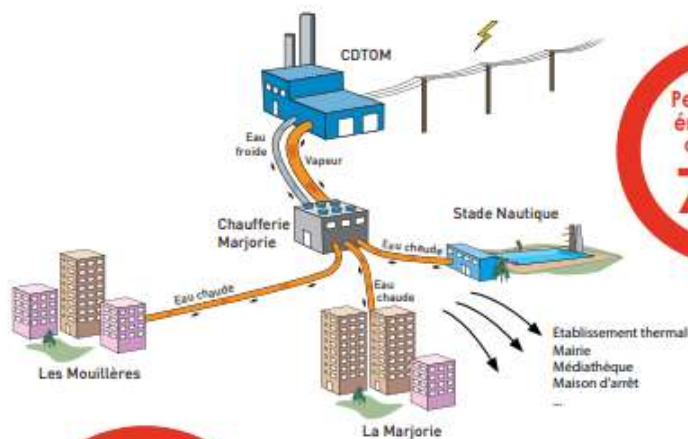
99 t. de CSR
(Combustible Solide
de Récupération)
= Tri optique des plastiques
extraits des Ordures Ménagères

RECYCLAGE DES MÉTAUX INCINÉRÉS :
1254 tonnes (acier)
85 tonnes (aluminium)

TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES :
??? € /tonne

41 t.
= MNUs
(médicaments non utilisés)

La valorisation énergétique



Performance énergétique calculée :
71%

Energie dégagée :
98 433 MWh

- ➔ **27 660 MWh** « thermiques » (vapeur vendue au réseau de chaleur de Lons-le-Saunier)
- ➔ **4419 MWh** « électriques » (électricité vendue à EDF)
- ➔ **13 172 MWh** chauffage au CDTOM

ZoOm
sur explosion obus

Texte en cours de rédaction

Le tri pour recyclage



TOUS LES ENBALLAGES DANS LE BAC DE TRI !

LE TRI SIMPLE

14 876 tonnes

issues de la collecte sélective
(bac de tri)



Le centre de tri est exploité par la société SUEZ qui sous-traite le tri manuel au Groupe DEMAIN Environnement.

ISO 9001 QUALITÉ	ISO 14 001 ENVIRONNEMENT	ISO 18 001 SANTÉ SÉCURITÉ	ISO 50 001 MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE
----------------------------	------------------------------------	-------------------------------------	--

PAPIER 6140 t. NORIX SUD de Gabey (88), GEM DOUBS (25) et RECYCLIC (99), MEPA GREENFIELD (32)	+	Papier conteneurs PAV 1418 t. Papier déchèterie + écoles + assos 1237 t.	} 8795 t. (TOTAL papiers)
ELA 274 t. (brique alimentaire) LUCART SAS Laval-sur-Valognne (88)			
CARTON 2685 t. GEM DOUBS, Novikons (25)	+	Carton déchèterie 2790 t. Carton ressourcerie (OASIS+ALCG) 1137 t.	} 6612 t. (TOTAL cartons)
ACIER 681 t. de collecte sélective ARCELOR MITAL (59)	+	Acier incinéré UVE 1254 t.	
ALUMINIUM 71 t. de collecte sélective AFFIMET (40)	+	Aluminium incinéré UVE 85 t.	} 156 t. (TOTAL aluminium)
DEEE 55 t. prélevés sur les erreurs de tri et locaux OASIS GROUPE DEMAIN (39)	+	DEEE (déchèteries + OASIS) 2161 t.	
REFUS 3724 t.			

PET clair 684 t. VALORPLAST
FLUX DÉVELOPPEMENT 522 t. (dont PET coloré) VALORPLAST
PEHD 641 t. VALORPLAST
FILM PLASTIQUE 377 t. VALORPLAST



PRIX DU TRI DES RECYCLABLES :

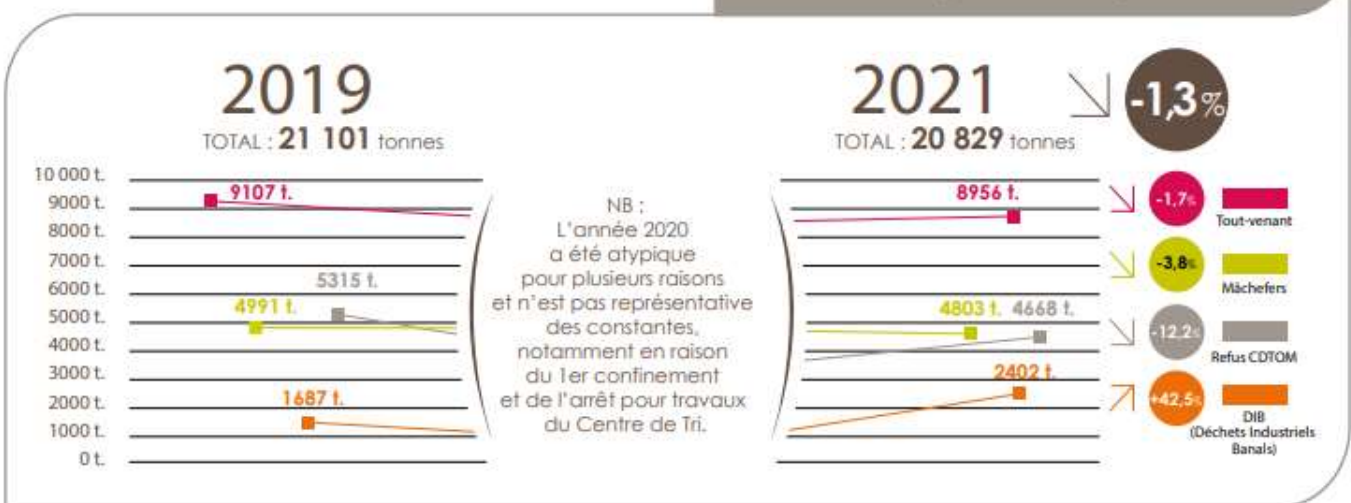
De bonne qualité : 32€/tonne
De qualité moyenne : 64€/tonne
De mauvaise qualité : 96€/tonne





Le Centre de Stockage du Jura (CSJ) est une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND). Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) soumise à autorisation et au contrôle de l'Etat, c'est l'un des derniers maillons de la chaîne de traitement des déchets ménagers et assimilés du Jura. Le site a ouvert en avril 1998.

TONNAGES DE DÉCHETS ENTRANTS : (en tonnes)



MÂCHEFERS

6 659 tonnes sortantes pour valorisation

Les mâchefers issus de l'usine d'incinération, stockés sur la plate-forme de valorisation indépendamment des autres déchets ultimes.

PAPIERS COLLECTÉS EN APPORT VOLONTAIRE

3 289 tonnes entrantes
3 312 tonnes transportées pour recyclage à la papeterie NORSKE-SKOG de Golbey (88)

GESTION DU BIOGAZ

1 229 476 m³ de biogaz captés et **valorisés à 79.6%** dans l'unité de valorisation.



EAUX DE RUISSELLEMENT

135 132 m³ d'eaux de ruissellement collectées et rejetées au milieu naturel en 2021. Rejets conformes aux prescriptions de l'Arrêté Préfectoral.

TOTAL DES ARRÊTS DE L'UNITÉ EN 2021 :

31 heures dont 17 heures d'arrêt volontaires lors des opérations de maintenance soit **99,6 %** de disponibilité.

TRAITEMENT DES LIXIVIATS

5 629,4 m³ évacués pour traitement à la station d'épuration SETEO à St-Appolinaire.
2 321,4 m³ traités in situ par l'évapo-concentrateur.





Actions de communication

LES CAMPAGNES DÉPARTEMENTALES

> Une première campagne s'est déroulée en mai sur la prévention des déchets.

> Une deuxième en octobre relative au geste de tri des déchets recyclables et intitulée : « **Bien trié** » avec de nouveaux déchets. Les canaux de diffusion ont été, par voie de presse : "Le progrès", "La Voix du Jura", "Hebdo 39" (éditions de Lons et Dole), "Hebdo du Haut-Jura" et enfin "Le Pays de Lons" et "Le Pays Dolois".

DISTRIBUTION TOUTES BOITES AUX LETTRES

Un feuillet de 4 pages sur les consignes de tri, de prévention, et les actualités du SYDOM diffusé auprès de 139 000 foyers jurassiens.

UN NOUVEAU SITE INTERNET :

www.letri.com

Le nouveau site internet du SYDOM a été mis en ligne début 2021.

Une page « RESSOURCES » est à votre disposition pour vos bulletins municipaux, bulletins communautaires, supports de communications. Désormais les adhérents du SYDOM ont un site web personnalisé ou un mini-site via www.letri.com

Il est également facile de trouver sa déchèterie la plus proche ou le jour de passage du camion de collecte dans sa commune.



223 abonnés
(150 abonnés en 2020)



1340 abonnés
(1185 abonnés en 2020)



240 abonnés
NOUVEAU !

ANIMATIONS SCOLAIRES

207 interventions
en milieu scolaire



LES MANIFESTATIONS : BILAN DES STANDS 2021

> Foire aux plantes
22 mai

> Stands quartier
environnement Dole
2-9 juin

> O'France
(championnat d'europe
de course d'orientation)
18-19 juillet

> Les pages
20-22 - 27 juillet et 10 août

> Festival Regain
05 septembre

> Les 100 ans
de la vache qui rit
11 septembre

1400
personnes
sensibilisées

PERSPECTIVES

- **Gestion des Ressources Humaines** :
 - Démarche prévention
 - Qualité de vie au travail
 - Mise en conformité règlementaire

- **Production de déchets de collecte** :
 - Réflexions en cours :
 - Limite du service public, collecte en porte à porte ou en point d'apport volontaire et redevance spéciale
 - Collecte PAP : état des lieux, déploiement des outils de suivi préexistants, équilibrage et organisation des tournées
 - Captation des biodéchets (étude en cours à l'échelle du Jura)
 - Collecte des déchets verts : étude des alternatives potentielles pour limiter le transport
 - Déchèterie : remise à niveau de la déchèterie de Saint Aubin, signalétique, modernisation, mise en place de nouvelles filières, réduction de l'enfouissement
 - Mise en place d'un service de collecte de l'amiante à destination des particuliers.
 - Captation de la matière recyclable sur l'espace public dans le cadre des événements
 - Diminution du recours de l'enfouissement et mise en place des nouvelles filières REP dans les déchèteries

- **Relation aux usagers** :
 - Amélioration des conditions d'accueil des usagers
 - Renforcement du volet prévention

- **Equipements de précollecte** :
 - Etat des lieux
 - Programme pluriannuel

- **Site de BREVANS** :
 - Mise en conformité
 - Réflexion pour un schéma directeur d'aménagement